



Évreux, le 28 janvier 2015

MISSION DU CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE
Nouvelle session de labellisation

Le préfet communique

La Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale a pour mission d'organiser les grands rendez-vous du calendrier commémoratif, d'accompagner et de coordonner les initiatives développées en France dans la perspective du Centenaire et enfin, de proposer une politique d'information sur les préparatifs et la programmation du Centenaire, en direction du grand public.

Depuis sa mise en place en 2013, elle a attribué le label officiel « centenaire » à 9 projets eurois.

Une nouvelle session du comité de labellisation de la mission est prévue en 2015. Les demandes de labellisation devront par conséquent être transmises au plus tard le 15 février à l'adresse suivante : pref-centenaire14-18@eure.gouv.fr

Elles devront comporter les documents suivants :

- le formulaire de demande du label « centenaire » dûment rempli,
- tout document illustrant le projet (photographies, articles de presse, notes, ...).

Tous les renseignements utiles sont consultables sur le site internet des services de l'Etat dans l'Eure :

<http://eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Patrimoine/Commemoration-du-centenaire-de-la-Premiere-guerre-mondiale>

René Bidal

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35